



SSIAD-ESA

- Service de Soins Infirmiers À Domicile -
- Equipe Spécialisée Alzheimer -



Siège social Tremä

14 rue Edme Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46

contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr

Contact
SSIAD - ESA
22 rue du Général Leclerc
17260 Gémozac
05 46 42 19 19
ssiad.esa@trema-asso.fr

L'offre de services à domicile

LE SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile intervient sur prescription médicale auprès :

- ❖ des personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes,
- ❖ des personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap,
- ❖ des personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques.

Il assure des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins de nursing, de soins relationnels et de soins techniques afin de contribuer au maintien à domicile de la personne malgré sa dépendance, sa pathologie ou son handicap.

Il permet :

- ❖ de prévenir la perte d'autonomie,
- ❖ d'éviter une hospitalisation,
- ❖ de faciliter le retour au domicile suite à une hospitalisation ou de permettre l'hospitalisation à domicile en collaborant avec les centres hospitaliers du département,
- ❖ de retarder une entrée en établissement d'hébergement.

Le SSIAD de l'association Tremä dispose par ailleurs de 5 places dites «renforcées» permettant d'aller plus loin dans la prise en charge de patients plus dépendants ou nécessitant des soins infirmiers importants.

Le financement

L'intervention du SSIAD est intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie.

LES SERVICES PARTENAIRES*

L'association Tremä a conclu des partenariats* avec certains services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile intervenant en Charente-Maritime :

- ❖ l'association AEM,
- ❖ la Communauté de Communes de Gémozac,
- ❖ le CCAS de Cozes,
- ❖ le CCAS de Saujon,
- ❖ le CIAS du bassin de Marennes,
- ❖ l'association AIDER 17.
- ❖ le CCAS de Dompierre-sur-Mer.

Ces services peuvent donc intervenir de façon concertée avec le SSIAD de Tremä à votre domicile.

Leurs prestations

- ❖ entretien du logement et travaux ménagers,
- ❖ aide à la préparation des repas,
- ❖ aide au lever et au coucher,
- ❖ aide à la toilette,
- ❖ aide aux courses,
- ❖ aide à la mobilité et aux transports.

Le financement

Prise en charge partielle par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), votre caisse de retraite, les aides complémentaires santé (sous réserve d'éligibilité).

** Ce partenariat a fait l'objet d'une convention. Tremä pouvant également intervenir à votre domicile avec d'autres SAAD du département.*

L'ESA

L'équipe ESA-troubles neurocognitifs intervient sur prescription médicale pour réaliser au domicile de la personne 12 à 15 séances de «soins d'accompagnement et de réhabilitation».

Cet accompagnement non médicamenteux est mis en oeuvre par une équipe de professionnels qualifiés. Il dure 3 mois et est renouvelable tous les ans.

Les prestations

- ❖ des activités stimulant la mémoire,
- ❖ des activités stimulant la motricité,
- ❖ des actions permettant d'optimiser, de préserver l'autonomie et la communication,
- ❖ des informations permettant de mieux appréhender des changements suscités par la maladie,
- ❖ des actions auprès de l'aidant.

Le financement

L'intervention de l'ESA est intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie.



Le service est financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.